



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE VINGT-DEUX FEVRIER à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 16 FEVRIER 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Bertrand DOLIGEZ, (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DEL2024-23

Rapporteur : Michel BELIN et Gaëlle BLANCHARD

Après l'adoption du Compte Administratif 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Eau et Assainissement.

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023 doit en priorité couvrir le besoin de financement 2023 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2023, les résultats s'établissent ainsi :

<u>Exploitation :</u>	
Dépenses (a)	828 036,89
Recettes (b)	876 341,36
Résultat d'exploitation (c=b-a)	48 304,47
Résultat d'exploitation reporté N-1 (d)	560 070,22
Résultat de clôture 2023 (e=c+d)	608 374,69

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	341 487,31
	Excédent N-1 d'investissement (b)	213 835,31
	Excédent	555 323,25
Dépenses	Dépenses N (d)	776 869,11
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	776 869,11
Solde d'exécution (g=c-f)		-221 545,86
Restes à réaliser	Recettes	183 482,45
	Dépenses	528 187,52
	Solde (h)	-344 705,07
Déficit d'investissement 2023 (i=g+h)		-566 250,93

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats de clôture 2023	
Excédent d'exploitation	608 374,69
Besoin de financement de l'investissement (avec RAR)	-566 250,93
Résultat global de clôture	42 123,76

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

Affectation du résultat 2023 sur le BP 2024	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	566 250,93
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 Report à nouveau (recettes)	42 123,76
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (Déficit, dépenses)	-221 545,86

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2023 du budget Eau et Assainissement sur le BP 2024 comme suit :

Affectation du résultat 2023 sur le BP 2024	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	566 250,93
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 Report à nouveau (recettes)	42 123,76
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (Déficit, dépenses)	-221 545,86

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 074-217400852-20240328-DEL202423-DE



En Mairie, le 28 mars 2024
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 28 mars 2024
Le Maire,
François BARBIER



Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 074-217400852-20240328-DEL202423-DE